



Massy, le 13 décembre 2014

## PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 13 DECEMBRE 2014

Le 13 décembre 2014, à 10 heures 30, les membres de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, dans l'auditorium de l'ALSTOM GRID 102 av. de Paris à Massy, sur convocation écrite du 25/10/2014, faite par la Présidente de l'Association.

L'Assemblée est présidée par Madame Proudtschenko Annick, assistée des membres du conseil d'administration : Mmes Giblin et Rogemont, MM. Hamon et Giblin.

Une feuille de présence a été signée par tous les membres présents et demeure annexée au présent procès verbal (Annexe 2). La dite feuille permet de constater que sur les 183 adhérents de l'association à jour de cotisation, 87 sont présents auxquels il faut ajouter 59 pouvoirs.

L'article 26 des statuts stipule que, pour que le quorum soit atteint, il faut que le nombre des membres présents et représentés soit au moins égal à la moitié des effectifs + 1.

Le total des membres présents et/ou représentés étant de 146 le quorum est atteint et l'Assemblée peut se tenir.

### **1) ALLOCUTION ET RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENTE A. PROUDTCHENKO :**

Le Conseil d'Administration (Bureau) s'est réuni 8 fois à l'Alstom, 12 rue Jean Bart à Massy, les 8 janvier, 1 et 2 avril, 7 mai, 4 juin, 17 septembre, 29 octobre, et 13 décembre et 3 autres fois, le 25 février avec le CE de GRID, le 4 juin avec les 3 CE, ALSTOM GRID, GE ENERGY, ALSTOM POWER et le 29 octobre avec les 2 CE GRID et GE, ALSTOM POWER étant absent.

Un procès verbal de chaque réunion du Conseil d'Administration et des réunions avec les CE est archivé au sein de l'association. Deux « INFOS SENIORS » ont été diffusés, en janvier et juin,

Cette année nous avons eu une étroite collaboration avec les CE qui nous subventionnent.

Plusieurs points ont été abordés concernant la répartition des retraités en fonction de leur provenance, afin d'ajuster leur subvention versée à l'ATSR.

Une revue détaillée de l'effectif de l'ATSR a été faite avec les CE, pour vérifier la provenance des membres.

Un certain nombre de personnes ne peuvent être "affectées" aux CE actuels, car leurs unités étaient soit communes à toutes les divisions (personnel, services généraux...) soit ont été dissoutes avant la séparation du CI E-SM en 3 (ACF, UPE...).

La liste des adhérents de 2012 a servi de support aux discussions, 43 personnes se sont retrouvées « NON AFFECTABLE ».

On peut répartir les 43 « non affectables » de la façon suivante :

- 17 à GE Energy
- 17 à Alstom Grid
- 9 à Alstom Power

Après discussion avec les CE, le principe de proportionnalité de la subvention avec le nombre d'adhérents issus des différents CE, ou rattachés à ces derniers, ne peut être appliqué, car il entraîne de trop fortes augmentations pour certains CE.

Le budget global demandé était de 40 000 p.

Après discussion les CE ont accepté de reconduire en 2015 les subventions 2014, qui étaient :

- \* GE: 18.000p
- \* Grid: 15.000p
- \* Power: 3.000p

**Soit un total de 36.000p**

Il est demandé, par les CE, que nous communiquions chaque année, avec la demande de budget, le nombre de nos adhérents et les nouvelles inscriptions, avec leur répartition par CE, afin qu'ils soient informés des nouveaux ouvrants droit relevant de leur CE.

#### Repas de Noël :

Bien que les participants aient été déçus par la qualité du repas de 2013, il a été décidé de maintenir le repas 2014 au Novotel de Massy, par suite de la difficulté de trouver un restaurant acceptant plus de 100 convives dans une salle dédiée, à proximité du lieu de l'AG et des transports en commun.

La direction du Novotel a été avisée du fait que c'est leur dernière chance en cas de mauvaise prestation aujourd'hui.

105 adhérents sont attendus pour le repas, chiffre comparable aux autres années.

Il a été décidé, depuis Noël 2013, de généraliser l'envoi de colis de Noël à tous les adhérents de plus de 75 ans ne participant plus au repas de Noël et à aucune activité.

Cette disposition a concerné 34 personnes en 2013 (13 couples et 11 personnes seules) et pour cette année 9 personnes seules et 9 couples, comprenant quelques cas particuliers ayant des problèmes de santé, qui sont portés à la connaissance du bureau.

Si des adhérents sont informés de ce cas de figure veuillez nous le communiquer.

#### Assurances et Immatriculation :

Depuis cette année, il a été décidé par le Bureau, pour se mettre en conformité avec la loi, d'immatriculer l'Association et de prendre une assurance responsabilité civile auprès de Destination Partage afin de couvrir tous les adhérents pour toutes les activités que nous proposons. Cette décision impacte notre budget « disponible » 2014 d'environ 1 400 p.

Forum :

L'ATSR a organisé le 13 novembre, avec l'aide du CE de GRID, un « Forum » dans leurs locaux, afin de faire connaître l'association aux actifs et futurs retraités.

Il est proposé aux CE de GE Energy et de Alstom Power d'organiser un forum similaire dans les mêmes conditions.

Le CE de GE Energy a déjà donné une réponse positive pour début 2015.

Dates à définir par les CE.

## 2) RAPPORT ET COMPTE RENDU FINANCIER 2013, par Françoise Giblin

Le détail des comptes ainsi que le bilan vous ont été adressés en même temps que la convocation à cette AG

En 2013, nous avons eu **36 500 euros** de subventions, se décomposant en :

- **17 000 euros** du CE Alstom GRID
- **16 500 euros** du CE GE
- **3 000 euros** du CE Alstom Power

et **5 548** de cotisations, se décomposant en :

- **4 180 euros** de cotisations à l'association
- **680 euros** de cotisations supplémentaires appliquées au 1er voyage ou 1ère sortie
- **688 euros** de cotisations à la section randonnée
  
- Nous avons eu **720 euros** d'intérêts du livret pour l'année 2012
  
- Le circuit en Thaïlande et le séjour aux Canaries, ont coûté **89 596 euros** pour une participation des adhérents de **71 035 euros**.
  
- Les sorties culturelles, qui étaient Florence, une sortie sur le Canal St Martin et des places de spectacles à l'Opéra de Massy, ont coûté **15 561 euros** pour une participation des adhérents de **9 546 euros**.
  
- Les randonnées au Maroc, à Portbail dans le Cotentin et celles organisées les 1er jeudi du mois en Ile de France, ont coûté **28 932 euros** pour une participation des adhérents de **18 448 euros**.
  
- Noël 2013 a coûté **5277 euros**, se décomposant en :
  - **4 817 euros** pour le repas de 105 participants
  - **460 euros** de colis de Noël envoyés à ceux qui cotisent, qui ne participent plus à aucune activité et qui ont plus de 75 ans. Il y a eu 13 couples et 11 personnes seules qui en ont bénéficié.
  
- Nous avons eu **1 411 euros** de frais de fonctionnement (impression des Infos Seniors, fourniture de bureau, couronne décès, repas du bureau à la cantine de Power, etc..).

Ce qui nous fait un total de charges de **140 956 euros** pour un total de produits de **141 842 euros**,

Soit un **excédent** de fonctionnement de **886 euros**

Cet excédent s'explique, en grande partie, par le fait qu'il n'y a pas eu de croisière voile en 2013.

Si vous le souhaitez, les livres de comptes sont à votre disposition dans les locaux de l'ATSR.

### **3) COMPTE RENDU FINANCIER DE 2014 (provisoire), par Françoise Giblin**

Le compte de gestion n'étant pas encore arrêté, quelques chiffres sont provisoires.

Cette année nous allons avoir **36 000 euros** de subventions, soit 500 euros de moins que l'année dernière, mais répartis suite à la revue détaillée de l'effectif de l'ATSR

- **15 000 euros** pour GRID qui a donné 2 000 euros de moins
- **18 000 euros** pour GE qui a donné 1 500 euros de plus
- **3 000 euros** pour Power qui a donné la même chose

Nous avons eu **5 728 euros** de cotisations, se répartissant en :

- **4 048 euros** de cotisations à l'association
- **936 euros** de cotisations supplémentaires appliquées au 1er voyage ou 1ère sortie
- **744 euros** de cotisations à la section randonnée

Nous avons eu **368 euros** d'intérêts du livret pour l'année 2013

Les voyages ont coûté **86 722 euros** pour une participation des adhérents de **66993 euros**.

Les sorties culturelles ont coûté **24 820 euros** pour une participation des adhérents de **15 890 euros**.

#### **Vu nos finances, cette année, l'activité randonnée a été réduite.**

Nous n'avons fait qu'une randonnée de 5j en Puisaye et les randonnées organisées les 1er jeudi du mois en Ile de France, comme d'habitude.

Cela a coûté **15 606 euros** pour une participation des adhérents de **10 751 euros**.

Noël va coûter environ **5900 euros**

Nous avons, pour l'instant, **2 490 euros** de frais de fonctionnement, comprenant :

- **804 euros** pour l'impression d'affiche et de plaquettes de présentation de l'ATSR pour donner aux différents DRH et CE
- **600 euros** pour les frais de restauration du bureau, lors des réunions mensuelles.
- Nous avons eu près de **500 euros** de couronnes, pour 4 décès.

Les autres dépenses sont l'impression des Infos Seniors, les fourniture de bureau

L'assurance immatriculation et l'assurance responsabilité civile dont vous a parlé Annick, nous ont coûté **1 385 euros** (ce sont des pourcentages du chiffre d'affaire des voyages + sorties + randonnées).

Ce qui nous fait un total de charges de **136 923 euros** pour un total de produits de **135 841 euros**,

Soit un **déficit** de fonctionnement de **1 082 euros**.

#### **4) VOTE SUR LES COMPTES 2013:**

Mme Grandsire, Commissaire aux Comptes, présente les comptes vérifiés lors de la réunion de bureau de novembre. Son analyse est l'annexe 3 du PV.

Elle demande quelques améliorations dans la présentation des pièces annexes, qui lui faciliteraient le travail de contrôle.

Elle approuve les comptes et félicite la Trésorière et trésorière adjointe pour la qualité et la clarté de sa gestion.

**Les comptes sont approuvés, à l'unanimité des présents et des représentés.**

#### **5) BUDGET PREVISIONNEL 2015, par Marie Françoise Rogemont :**

Pour 2015 nos prévisions donnent :

· Pour les voyages, qui vont être un circuit en Afrique du Sud et un séjour en Croatie, une dépense de **138 140 euros** pour une recette de **118 730 euros**.

· Pour les sorties culturelles, qui vont être une escapade culturelle de 3 jours, quelques sorties à Paris et un spectacle à Paris, une dépense de **21 300 euros** pour une recette de **13 600 euros**.

Nous avons dû annuler le Week-end à Berlin par manque de participants.

· Pour la randonnée, les 4 jours de randonnée se feront en Bretagne, pour une dépense de **13 300 euros** pour une recette de **8 645 euros**.

Nous prévoyons également **3 300 euros** de dépenses et **2 250 euros** de recette pour les randonnées d'hiver avec restaurant.

· Pour le repas de Noël et les colis une dépense de **5 900 euros**

· Pour les frais de fonctionnement, y compris les frais de restauration, nous avons budgété **2 300 euros**, somme légèrement inférieure à celle de 2014.

· Pour 2015, la cotisation «immatriculation tourisme» due au titre des activités tourisme, est désormais comprise dans les prix de revient des voyages en 2015 et donc payée par les utilisateurs. L'assurance Responsabilité Civile couvrant tous les adhérents est comptée pour partie dans les activités randonnées et sorties mais il reste un reliquat de l'ordre de **330 euros** couvrant les activités non facturées par l'ATSR telles que l'AG, le repas de Noël, les réunions de bureau, etc.

Côté cotisations, association et activité randonnée, nous espérons recevoir **5 600 euros** provenant des adhérents.

Le budget prévisionnel initial 2015 présenté aux 3 CE en octobre nécessitait des subventions de **40 000 euros**.

Les subventions promises par les CE ne devraient pas dépasser **36 000 euros** c'est-à-dire identiques à celles de 2014.

Nous avons donc dû revoir le budget prévisionnel 2015 à la baisse pour présenter un budget équilibré.

Après un déficit d'environ **1 100 euros** en 2014, il n'est pas possible de partir sur un budget déficitaire de **4 000 euros**.

Chaque déficit conduit à réduire le fond de roulement et à terme pose le problème du fonctionnement de l'association.

Le budget voyages n'était plus modifiable, les contrats étant déjà signés.

L'absence de candidats pour la voile nous a cependant permis d'accepter toutes les demandes pour l'Afrique du Sud.

Les 2 seuls inscrits à la voile se sont vu proposer le séjour en Croatie.

67 personnes sont subventionnées pour 2015 soit un nombre équivalent à celui des autres années.

Vu le faible nombre d'inscrits au weekend à Berlin, nous avons décidé de le supprimer pour réduire le budget 2015 et éviter une hausse significative du prix prévu.

Ceci entraîne cependant **400 euros** de frais, ceux déjà contractés par le tour opérateur.

Nous préparons actuellement, en remplacement, une escapade de 3 jours, vraisemblablement en France, d'un prix de revient très inférieur, qui devrait être de l'ordre de **400 à 450 euros** par personne, avant subvention.

Ce budget nécessite **36 000 euros** de subventions au total.

Nous en sommes très désolés, mais, comme en 2014, le budget 2015 ne permet toujours pas d'organiser la 2<sup>ème</sup> semaine de rando ou de raquettes qui existait précédemment.

## **6) COTISATIONS POUR L'ANNEE 2015 :**

Le bureau propose de ne pas augmenter les tarifs d'adhésion, cette année, qui restent donc fixés à :

- Adhésion à l'Association : **22 € par adhérent**
- Adhésion à l'activité randonnée : **12 € par adhérent**

Pour ne pas augmenter l'adhésion et pénaliser les adhérents qui ne font aucun voyage, ou ceux qui ne participent qu'au repas de Noël (ou colis), et comme l'année dernière, le prix de revient des voyages proposés sera augmenté **de 12€ en 2015**, qui seront prélevés sur le 1<sup>er</sup> voyage ou la 1<sup>ère</sup> sortie effectué et apparaîtront sur la facture.

**Pour 2016 cette participation sera portée à 15 €.**

**Ces quatre cotisations sont adoptées à l'unanimité des présents et des représentés.  
Les adhésions devront être réglées avant le 28 février 2015**

## **7) ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :**

Cette année M. Giblin et M.Liechti étaient sortants.

Damien Liechti est malheureusement décédé cette année.

Le Bureau tient à lui rendre hommage pour le travail effectué pendant de nombreuses années au sein du bureau, pour son dévouement à l'ATSR et pour son entrain lors des prestations organisées.

Les membres sortants sont rééligibles.

Restent au conseil d'administration : Mmes Proudtkhenko Annick, Giblin Françoise, Rogemont Marie Françoise, et M.Hamon Alain.

Deux postes sont donc à pourvoir.

M Giblin Clifford se représente.

Deux personnes ont envoyé leur candidature: Mme Wils Monique et M. Varin Jean Marc.

Alain Hamon explique que, compte tenu de cette situation, où 3 candidats se présentent pour seulement 2 places à attribuer, le bureau a décidé de remettre, exceptionnellement (les statuts de l'association prévoient que les pouvoirs sont remis au bureau), les bulletins des pouvoirs non nominatifs aux premières personnes se présentant pour signer le registre de présence (1 bulletin par couple), afin de permettre aux adhérents de choisir directement leurs représentants. Il est bien rappelé que seuls deux noms devront subsister sur les bulletins remis dans « l'urne ».

Le vote de l'Assemblée a lieu à bulletins secrets, sous la surveillance de Monsieur et Madame Leroy

Nombre de votants : 146, nombre de bulletins exprimés 145, nombre de bulletin nul : 1

Résultats :

- **M. Giblin Clifford**      **107 voix**
- **Mme Wils Monique**      **93 voix**
- **M. Varin J.Marc**      **73 voix**

Sont élus : Clifford Giblin et Monique Wils

Les membres du bureau proposent toutefois à M. Jean Marc Varin, de participer à certaines réunions de bureau, si cela l'intéresse, mais sans droit de vote évidemment.

## **8) VOYAGES et ACTIVITES 2014 et 2015, par Clifford Giblin:**

### **8.1) VOYAGES 2014:**

En 2014, nous avons organisé plusieurs voyages :

- **Un circuit de 10 j à Cuba** : 28 adhérents ont participé.  
L'agence de voyage nous avait concocté un circuit La Havane-Cienfuegos-Trinidad-Santa Clara-Varadero-La Havane où nous avons pu visiter le centre ville historique en pleine restauration de La Havane, une fabrique de cigares un peu vétuste et où les conditions de travail sont assez dures, mais qui sort des cigares de renommée mondiale.  
Nous n'avons pas échappé à la distillerie de rhum, aux séchoirs de feuilles de tabac, aux champs de cannes et aux musées dédiés à la révolution.  
Par notre guide, Germain, parlant un français à la perfection et ayant un don pour narrer des histoires, nous avons tout appris sur Le CHE : sa vie, ses actions dans la révolution et même ses derniers mots devant la mort en Bolivie. Nous avons même eu droit à une panne de car qui nous a permis de vivre des moments en dehors des circuits touristiques.
- **Un Séjour d'une et deux semaines aux Baléares**: (32 participants, dont 2 non subventionnées), 16 pour une semaine et 16 pour deux semaines.  
Le 1er groupe a bénéficié d'un temps beau mais froid à cause du vent.  
Durant la 2eme semaine, le temps a été un peu moins bien.

Dans les séjours, nous prévoyons toujours des excursions, qui ont été :

- ½ journée les grottes de Hams
- 1 journée Palma et Valldemossa
- ½ journée San Salvador
- 1 journée à Formentor.

Durant le séjour notre ami Damien Liechti nous a donné quelques soucis de santé et, avec Michèle, son épouse, nous avons dû nous résoudre à écourter leur séjour par mesure de sécurité.

#### - **Une croisière voile aux Iles Grenadines**

La durée de la croisière a été de 14 jours.

D'habitude, nous ne prévoyons que 8 places.

Cette année, ce sont 10 personnes qui ont participé à cette activité.

Pour compléter les équipages, 2 personnes sont montés à bord d'un bateau des actifs.

Ils nous ont ramené des photos splendides.

### **8.2) WE ET SORTIES CULTURELLES 2014.**

#### **Week-end** (28 participants).

Cette année, la destination était Vienne, avec un séjour de 4 j / 3 n

L'hôtel, de très bonne facture, se trouvait un peu excentré mais aux portes des jardins du Château de Schönbrunn.

La formule retenue était la semi liberté: c'est à dire matin visites guidées, puis la restauration du midi et l'après-midi étaient libres.

Munis d'un pass pour les transports en commun, nous avons sillonné toute la ville à la recherche de curiosités.

Cette ville propre, est riche en musées, et en édifices, reconstruits à l'identiques après les ravages de la dernière guerre mondiale.

Certains ont pu assister à un concert. La musique est partout à Vienne.

#### **Garde Républicaine** (35 participants)

Le spectacle que nous a offert la Garde Républicaine de la caserne des Célestins à Paris a surpris tous nos adhérents.

Il est vrai que ce soient les troupes à pieds et leur parade, les motocyclistes avec leur virtuosité, les cavaliers et leurs chevaux tout était parfait... même le temps.

#### **Basilique St Denis** (25 participants).

La visite était assurée par une guide conférencière.

Voir cette Basilique, ses trésors, son histoire, sans explications aurait été dommage.

Nous serions passés auprès d'un tas de choses sans nous en rendre compte.

#### **Château de Fontainebleau** (24 participants).

Cette fois nous avons allié le culturel et la randonnée.

Le matin, visite du château, avec guide conférencière, où l'on apprend qu'il a servi de modèle au château de Versailles.

Un seul bémol, lors de la restauration du théâtre Napoléon, quelques esprits chagrins n'ont rien trouvé de mieux que de le rebaptiser théâtre de « l'émir tartanpion » parce qu'il a été un des mécènes.

Après le pique-nique, dans une des contre allées du château, les plus courageux se sont lancés dans une randonnée d'une dizaines de kilomètres dans le parc.

#### **Cimetière du Père Lachaise** (16 participants). Visite avec guide conférencier

C'est une visite très intéressante et instructive.

En parcourant les allées nous découvrons tout un pan de la vie de personnages illustres de notre pays.

En conclusion, pour apprécier ces visites culturelles, avoir un guide est une absolue nécessité.

### **8.3) VOYAGES ET SORTIES 2015**

- **Circuit: Afrique du sud** (42 participants).

C'est un vrai succès, auquel les membres du bureau ne s'attendaient pas vraiment.

· 42 participants font le circuit sur 12j tel que décrit dans le programme qui vous a été envoyé pour les inscriptions.

Par la suite nous avons proposé aux inscrits une extension possible vers les chutes Victoria du fleuve Zambèze

· 22 participants ont pris cette extension pour aller admirer une des plus belles chutes au monde.

Nous vous en parlerons l'année prochaine.

- **Séjour Croatie** (35 participants). 21 en 1ère semaine, dont 8 non subventionnés et 14 en 2ème semaine, dont 2 non subventionnés,

Nous pouvons remercier les inscrits non subventionnés.

Cela a permis à maintenir le voyage au même prix car avec 27 participants il aurait probablement augmenté.

- **Croisière Voile :**

Il est confirmé, par les deux CE, que très peu de salarié se sont inscrits cette année à la croisière 2015, aussi bien chez GE Energy que chez Grid.

Coté ATSR, seuls deux adhérents s'étaient inscrits, et ce n'étaient pas des « habitués ».

La croisière voile 2015 a donc été annulée par le CE de Alstom Grid (organisateur)

Le bureau de l'ATSR s'étonne que, deux ans après le « conflit » entre lui et les participants à l'activité voile sur le maintien de cette activité, aucun des « protestataires » ne se soit inscrit pour la croisière voile 2015

Y-a-t-il une relation entre le départ de Marc Maillard (ancien organisateur) du CE de Grid et la non participation des « habitués » à la voile, ou bien le fait est-il seulement ponctuel, la croisière ayant été programmée en Méditerranée en 2015, alors qu'elle était généralement programmée par Marc dans des eaux « plus chaudes » (Antilles, Brésil ), l'an prochain le dira.

- **Week-end:** Le week-end à Berlin n'a pas eu le succès escompté (13 inscrits).

Nous avons demandé à l'agence l'incidence sur le prix, mais celle-ci était trop importante pour que l'ATSR la prenne à son compte ou que l'on demande un supplément aux participants.

Donc, nous avons été amenés à annuler le week-end.

Nous réfléchissons à un remplacement.

Il s'agit d'un WE de 3 jours du côté de Nantes / St Nazaire avec visites du château des Ducs de Bretagne, des mondes marins, des ateliers de constructions des airbus, des chantiers navals, de la cité de Clisson et de son château. Il y aura même une dégustation de Muscadet... etc....

Le prix, transport compris, serait estimé à 290 €/pers, après subvention.

A confirmer après avoir reçu le prix définitif du train.

Vous aurez plus de détails sur le contenu et le prix lors de l'envoi des feuilles d'inscription, au début de l'année.

D'autres WE sont à l'étude: le Puy du Fou entre autres.

## - Spectacles :

Nous avons pris, cette année, 42 places en abonnement à l'Opéra de Massy, réparties de la façon suivante :

**LA TEMPETE**, qui a eu lieu le 16 novembre dernier  
Pièce de William Shakespeare

**NINA**, qui aura lieu le 15 mars prochain  
Pièce d'André Roussin - Avec Mathilde Seigner, François Berléand, François Vincentelli et Michaël Rozen

**LA MORT DE TINTAGILES**, qui aura lieu le 6 mai prochain  
Pièce de Maurice Maerterlinck.  
Il nous reste 11 places pour cette pièce, au prix exceptionnel de 9€.  
Si des personnes sont intéressées

Nous constatons qu'il est de plus en plus difficile de "placer" ces billets.  
L'Opéra, l'opérette, ou le lyrique sont délaissés, ainsi que le théâtre maintenant.  
C'est presque devenu une habitude d'essayer de les placer aux randonneurs.  
Maintenant, avant de me dire bonjour, on me demande combien j'ai de billets à vendre....

Donc, nous allons essayer de mettre au point une sortie pour un spectacle parisien, par exemple le moulin rouge, le paradis latin ou autre... C'est à l'étude un peu de patience. Merci

## 9) LES RANDONNEES 2014 et 2015, par Alain Hamon

### 9.1) GENERALITES :

Activité créée en juin 2002 et donc 12 ans d'existence.

Une cotisation supplémentaire est demandée (12€ en 2014)

Activité à la portée de tous. Les programmes sont adaptés au niveau des participants et des groupes de niveaux différents sont organisés, si nécessaire (et possible).

A partir de cette année, nous sommes immatriculés tourisme et assurés en responsabilité civile pour toutes les activités, y compris donc les sorties de la journée.

Un certificat médical, attestant la capacité à faire de la randonnée doit être remis avec son inscription.

Nous insistons sur ce point, qui est un peu tombé en désuétude ces dernières années.

Inutile d'aller voir son médecin spécialement avant les inscriptions, mais, à l'occasion d'une visite, demandez le certificat à votre médecin et transmettez-le à un membre du bureau lors d'une randonnée.

Nombre d'adhérents : **62 en 2014**

### 9.2) RANDONNEES ET DESTINATIONS :

#### - Randonnées d'une journée :

- Nous prévoyons une sortie mensuelle en région parisienne principalement dans les Yvelines et dans l'Essonne. En 2014, une randonnée a eu lieu chaque mois, à l'exception du mois d'août, comme traditionnellement.

- Pique-nique entre avril et octobre, restaurant le midi pour le reste de l'année et barbecue en juillet.
- Depuis cette année, nous avons initié des journées mixte : culture/randonnée.  
Par exemple, la Visite du château de Fontainebleau, avec visite accompagnée d'un guide conférencier le matin, pique nique le midi et randonnée (une dizaine de kilomètres quand même) dans le parc et les jardins du château l'après-midi, ou bien randonnée/visite de Paris, par ex : Buttes Chaumont.
- Randonnées de plusieurs jours ou d'une semaine
  - Dans des gîtes ou des centres de vacances, avec accompagnateurs généralement.
  - Voyage en voiture particulière et covoiturage (France)
  - Sur place, déplacement en car, ou en voitures particulières, en fonction du programme et des distances d'approche.
  - En 2014, celle-ci a eu lieu en Puisaye (région de Saint Fargeau) et nous tenons à remercier chaleureusement Josiane et Daniel Le Fur, qui nous ont organisé une superbe semaine, commençant par un BBQ dans leur résidence secondaire le dimanche midi et se continuant, jusqu'au vendredi matin, par un séjour dans un centre équestre avec de superbes chalets et une restauration « fait maison ».

L'intérêt « randonnée » de la région étant un peu limité (paysages répétitifs), Daniel et Josiane nous ont concocté un programme mixte, avec randonnée d'une dizaine de kilomètres le matin, pique nique le midi et visite touristique l'après-midi.  
Nous avons, ainsi, pu visiter, entre autres, le château de Guédelon, en construction, une carrière de pierre souterraine, le petit train de la Puisaye (dans lequel nous avons pique niqué), le château de Saint Fargeau et, bien évidemment en Bourgogne, l'inévitable visite de cave.  
Une superbe semaine, avec un temps clément.

  - Pour 2015, des contacts ont été pris avec plusieurs centres VVF ou Cap France (Dinard, Plestin les Grèves, La Turballe ), mais c'est finalement le village Cap France de Saint Gildas de Rhuys, sur les bords du golfe du Morbihan qui a retenu notre attention.  
Nous sommes en train de finaliser les derniers détails de l'organisation et devrions pouvoir vous proposer cette destination dans notre prochain « Infos Seniors ».

## **12) CONTACTS AVEC L'ASSOCIATION :**

Par courrier classique : ATSR ALSTOM 12 rue Jean Bart 91 300 Massy  
Par courrier électronique : [atsr-alstom@orange.fr](mailto:atsr-alstom@orange.fr)

Par téléphone auprès de vos élus.